

Chers parents,

Vous le savez, les membres du bureau actuel de l'association des restaurants scolaires ne souhaitent pas poursuivre leur engagement. Nous les remercions pour leur investissement réel ces années.

Récemment, un appel à volontaires a été fait ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire. Cette dernière n'a pu se tenir faute de membres suffisants. Malgré tout, 3 parents se sont portés volontaires pour prendre la suite.

Ce mardi 30 avril 2024 à 19h, se tiendra une nouvelle assemblée générale extraordinaire, laquelle pourra décider, en fonction des membres présents, du sort de l'association et donc du sort de vos enfants.

Les communes sont prêtes à s'investir au côté de ceux qui s'engageraient : accompagnement à la refonte des statuts, intégration de quelques élus au bureau, ..., tout est discutable. A défaut de volontaires, les élus des 3 communes décideront en conseil municipal respectif si ce service doit être maintenu et si la gestion peut être confiée au SIVOSS.

Si cette décision est adoptée par les 3 conseils municipaux et par le SIVOSS, elle ne sera pas sans coût supplémentaire sur le prix du repas. Nous l'avons évaluée à 0,50€ par repas. Cela prendra aussi du temps, des démarches étant nécessaires : embauche de personnel supplémentaire, formation, démarches avec la trésorerie... Nous souhaitons donc attirer votre attention sur le fait qu'il est possible qu'il n'y ait pas de cantine à la rentrée de septembre. Il vous appartiendra alors de confectionner chaque jour d'école un repas froid pour votre enfant. Celui-ci pourra être pris au sein du restaurant scolaire. La surveillance sera assurée par les personnels du SIVOSS.

Nous vous espérons nombreux mardi soir.

Les élus